

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240712_P_102
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

VU la décision n° 20240527_P_081 du président de la Communauté de Communes Loire - Semène

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance modificatif pour les travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau le Sambalou en faveur de L'entreprise TRV et de l'entreprise DUBOST Patrice Lot 2 Génie végétal - Plantation

Le Président,

N° 20240712_P_102

Décide

De signer un acte spécial de sous traitance modificatif au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : SARL TRV
- Pour la renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau le Sambalou_Lot 2 Génie végétal - Plantation

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- Fourniture et Plantations de végétaux – Préparation de terrain et semi-herbacées

D'un montant maximum de

- 63 092.50 € HT

L'entreprise sous-traitante désignée :

**PATRICE DUBOST
LES SAGNES
43240 SAINT-JUST-MALMONT**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 12 Juillet 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240712-20240712_P_102-AU
Reçu le 19/07/2024

